

ANNEXE II
(*article 12*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE DU CAP ROUGE

1. Les travaux de mise en valeur du parc linéaire de la rivière du cap Rouge dans le secteur Champigny conformément au Plan directeur d'aménagement consiste en l'aménagement de sentiers.

CHAPITRE II

AMÉNAGEMENT DE DÉPÔTS À NEIGE

2. Les travaux consistent en l'aménagement paysager de dépôts à neige par la plantation d'arbres et d'arbustes et l'engazonnement de surface.

CHAPITRE III

PROGRAMME DE RÉNOVATION ET D'AMÉLIORATION DE TERRAINS SPORTIFS

3. Le programme de rénovation et d'amélioration de terrains sportifs consiste en des travaux d'engazonnement des surfaces de jeux et de parcs et en la pose de drainage et de systèmes d'irrigation à certains terrains de soccer et de balle.

CHAPITRE IV

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FORÊT URBAINE

4. L'engagement du personnel d'appoint et l'octroi des contrats de services professionnels sont nécessaires pour la mise en œuvre du Plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine.

5. Les travaux consistent en l'aménagement de sentiers et en plantation d'arbres et d'arbustes.

TOTAL : 694 282,92 \$